



COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2022

Nombre de Membres

* en exercice : 10
* présents : 06
votants : 09

Date de convocation :
21/06/2022
Date d'affichage :
21/06/2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-cinq juin à 16h00 le Conseil Municipal de Tourette-du-Château, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : 06 : Mesdames : ORAGNIER Sylvie ;
Messieurs : BAUDOIN Laurent , CHARVIN Jérôme, DELOUVRIER Éric, BLANCHOIN Paul et MAURIN Patrick;

Absents : 04 : Mesdames: ROCCIA Sabrina ; SARTORI Sonia;
Messieurs : PAILLOT Thierry, PIERRET Gilles ;

Pouvoir : 03 : De Madame ROCCIA Sabrina à Monsieur CHARVIN Jérôme; De Monsieur PAILLOT Thierry à Monsieur BAUDOIN Laurent ; De Monsieur PIERRET Gilles à Monsieur MAURIN Patrick;

Secrétaire : Madame ORAGNIER Sylvie a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 Mars 2022

BUDGET

- DM1 budget communal

PROJETS

- Extension du réseau eau pluviales de la route du Stade
- Mise en sécurité des busages du Vallon des Chiardonnas

SUBVENTIONS

- Subvention communale aux Sapeurs Forestiers de Roquesteron 2022 (FORCE 06)
- Subvention communale 2022 au Foyer Coopératif du Collège de St Martin du Var
- Subvention communale 2022 à l'Association Sportive du Collège Ludovic Bréa
- Subvention communale à l'association Les pitchouns du Mont Vial 2022

AUTRES

- Motion contre la fusion du département et de la métropole NCA
- Adhésion offre pluridisciplinaire médecine sante bien être cdg06
- Attribution de nom pour le terrain de boules de Tourette du Chateau en « Terrains de Boules Mario MASSEGLIA »
- Prise en charge du transport de l'Algeco pour les festivités 2022.

Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, il annonce, qu'une procuration de Madame ROCCIA Sabrina a été donnée à Monsieur CHARVIN Jérôme, qu'une procuration de Monsieur PAILLOT Thierry a été donnée à Monsieur BAUDOIN Laurent et qu'une procuration de Monsieur PIERRET Gilles a été donnée à Monsieur MAURIN Patrick, et que ces derniers sont en accord avec ce qui est prévu à l'ordre du jour. Le quorum est atteint.

Objet : Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 Mars 2022

Vote pour à l'unanimité

Objet : DM1 budget communal

Vote pour à l'unanimité

Objet : Extension du réseau eau pluviales de la route du Stade

Vote pour à l'unanimité

Objet : Mise en sécurité des busages du Vallon des Chiardonnas

Vote pour à l'unanimité

Objet : Subvention communale aux Sapeurs Forestiers de Roquesteron 2022 (FORCE 06)

Vote pour à l'unanimité, pour 100.00€ pour l'année 2022

Objet : Subvention communale 2022 au Foyer Coopératif du Collège de St Martin du Var

Vote pour à l'unanimité, pour 50.00€ pour l'année 2022

Objet : Subvention communale 2022 à l'Association Sportive du Collège Ludovic Bréa

Vote pour à l'unanimité, pour 50.00€ pour l'année 2022

Objet : Subvention communale à l'association Les pitchouns du Mont Vial 2022

Vote pour à l'unanimité, pour 300.00€ pour l'année 2022

Objet : Motion contre la fusion du département et de la métropole NCA

Monsieur le maire et le conseil demande le report du vote de la motion.

- POUR : 08
- CONTRE : 00
- ABSTENTION : 01 (Monsieur CHARVIN s'est abstenu de vote)

Objet : Adhésion offre pluridisciplinaire médecine sante bien être cdg06

Vote pour à l'unanimité

Objet : Attribution de nom pour le terrain de boules de Tourette du Chateau en « Terrains de Boules Mario MASSEGLIA »

Vote pour à l'unanimité et attribution de 300.00€ pour l'achat d'une plaque.

Objet : Prise en charge du transport de l'Algeco pour les festivités 2022

Vote pour à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire informe le conseil et la population, de l'achat de 6 barnums pour une valeur d'environ 2800.00€ HT.

Monsieur Eric DELOUVRIER informe le conseil que la cavité qui se forme dans le virage du village et les affaissements ont été signalés au service des routes du département.

Monsieur Blanchoin Paul informe le conseil et la population, que les emplacements des écussons ont été choisis et que Jean-François les mettra en place ce mois-ci.

Questions du public

Néant.

Monsieur le Maire déclare la fin du conseil municipal à 17H10.

Le Maire

Laurent BAUDOIN

